

# MATZENHEIM



## MARCHÉ AUX PUCES

DANS LES RUES DE "HEUSSERN"  
ORGANISÉ PAR LE FOOTBALL CLUB  
ET L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

**Renseignements et Inscriptions au : 03 88 74 39 02**



Caisse de Crédit Mutuel  
**Plaine de l'III**

50 rue du Général de Gaulle - BP 23 - 67151 Erstein Cedex - Tél. 0 820 820 636 \*  
N° Vert auto : 0 800 030 903 - N° Vert Habitation : 0 800 412 853 - N° Vert Santé : 0 800 890 909  
(\*N° Indigo : 0,12€/mn)

A votre disposition, un guichet automatique tous les jours 24h/24 et le libre service bancaire de 6h à 23h.

## NOUVEAU REGLEMENT EN VIGUEUR

- Le marché aux puces est une manifestation réservée aux particuliers, en vue de la vente ou de l'échange de mobiliers usagés ou acquis de personnes autres que celles qui fabriquent ou en font commerce.
- Il est ouvert à tous, à conditions de renvoyer l'attestation d'inscription totalement remplie, accompagnée du paiement par chèque et d'une copie obligatoire recto/verso de la pièce d'identité - **TOUT FORMULAIRE NON COMPLET NE POURRA ETRE ENREGISTRE.**
- Les places non payées ne seront pas réservées.
- Il ne sera fait aucun remboursement en cas de non-occupation.
- Aucun changement libre de place ne sera toléré, sous peine de renvoi.
- **Les places non occupées à 9h ne seront pas redistribuées.**
- **Nous n'attribuerons pas de place supplémentaires le jour même.**
- Les stands de boissons et de restauration sont exclus car réservés aux organisateurs.
- L'exposition ou la vente d'armes blanches ou à percussion est strictement interdite.
- L'introduction de substances nocives, polluantes, inflammables ou explosives est interdite dans le périmètre du marché.
- Toute utilisation de moyen de chauffage et démonstration de mécanisme dangereux est interdite.
- **Le prix des 5 mètres linéaires est de 12.50 €, plus 2,50 € le mètre supplémentaire.**
- **Pour les stands confiseurs, chocolatiers, glacières, manège le prix de la place est de 80,00 €.**
- Mise en place des exposants de 6h30 à 8h00.
- Les numéros de la place seront annoncés à l'entrée du marché lors du contrôle.
- **Chaque exposant est prié d'emporter ses déchets et de laisser son emplacement dans un état propre pour 18h00.**  
(un sac poubelle leur sera remis à cet effet) les trottoirs de la commune ne sont pas une déchetterie !
- En cas de non respect de ce règlement, déposé à la Mairie de Matzenheim, les organisateurs seront seul juge pour prendre toutes dispositions.
- **La réservation sera enregistrée au nom figurant sur le chèque de réservation.**
- **Aucun départ avant 17h du marché ne sera toléré**

## ATTESTATION ET INSCRIPTION AU MARCHÉ AUX PUCES DE MATZENHEIM du 11 avril 2010 organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers et le Football Club

**retourner avant le 28 mars 2010, dernier délai à l'adresse ci-jointe :**

C.P.I. rue de Werde  
67150 MATZENHEIM  
Tél. 03 88 74 39 02

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ à département \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

**Titulaire de la pièce d'identité N° \_\_\_\_\_ Délivrée le \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_**  
( copie recto/verso à joindre )

N° immatriculation de mon véhicule : \_\_\_\_\_

### **déclare sur l'honneur :**

- ne pas être commerçant(e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés ( article L310-2 du code de commerce )
- de non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile ( art.R321-9 du code pénal)

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :

Ci-joint règlement de \_\_\_\_\_ € pour la Réservation d'un emplacement de \_\_\_\_\_ mètres linéaires.  
( minimum 5 mètres à 12,50 €uros + 2,50€ le mètre supplémentaire)

**Cette attestation sera remise aux organisateurs qui la joindra au registre des participants et la remettra au Maire de la commune d'organisation, pour contrôle.**